

Vers un système d'architecture financière internationale plus équitable

- **Une initiative lancée par les États membres, par l'intermédiaire des Nations unies**
Avec le soutien de la ONU commerce et développement (CNUCED), qui en assure le secrétariat

La Plateforme des pays emprunteurs est un espace dédié aux pays en développement, leur permettant de partager leurs connaissances, d'échanger leurs expériences et de s'exprimer collectivement et avec autorité sur les défis liés à la dette auxquels sont confrontés les pays emprunteurs. Alors que les forums dirigés par les créanciers se sont multipliés en réponse à la complexité croissante du paysage mondial de la dette, il manquait jusqu'à présent un espace institutionnalisé dirigé par les pays emprunteurs. Cette lacune dans l'architecture financière mondiale limitait la capacité des pays emprunteurs à faire face efficacement aux vulnérabilités systémiques et évolutives liées à la dette — jusqu'à présent.



“ Je pense que la création de la Plateforme des emprunteurs est un outil indispensable pour permettre un changement des rapports de force à l'avenir, et que ce changement est absolument essentiel pour mettre en place une architecture financière internationale équitable. ”

António Guterres

Secrétaire général de l'ONU · avril 2026, Washington DC

>120 Pays éligibles

2 Niveaux de gouvernance

0 Frais obligatoires

● Mandat

La création de la Plateforme des emprunteurs a été décidée dans le cadre du *Compromiso de Sevilla*, le document final de la 4^e Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4), qui s'est tenue à Séville, en Espagne, en juillet 2025.

Le paragraphe 48(i) charge les États membres de mettre en place une plateforme des emprunteurs, dont le secrétariat sera assuré par une entité des Nations Unies. La CNUCED assure le secrétariat de cette plateforme.

● Comment ça marche ?

La Plateforme est dirigée au niveau ministériel par les pays participants, avec le soutien de hauts responsables techniques chargés des questions d'endettement. Elle fonctionne sur une base volontaire et non contraignante, et est ouverte à tous les pays en développement emprunteurs nets, indépendamment de leur taille, de leur niveau de revenu ou de leur profil d'endettement.

En apprenant les uns des autres et en partageant leurs expériences, les pays seront en mesure d'identifier les obstacles communs et les solutions à apporter pour assurer la viabilité de la dette.

● Avantages de l'adhésion



Apprentissage entre pairs

Apprentissage entre pairs, partage des connaissances



Centre d'assistance technique

Identification et fourniture d'une assistance technique



Base de connaissances

Une base de connaissances sur les travaux de la Plateforme



Une voix plus influente

Renforcement de la voix des emprunteurs dans les débats mondiaux sur la finance et la dette



Une meilleure capacité en matière de transparence de la dette

Amélioration de la transparence en matière de dette et des capacités de gestion de la dette publique

La Plateforme n'est ni un mécanisme de coordination en cas de crise, ni un forum dédié au rééchelonnement collectif de la dette, ni un organisme de normalisation.

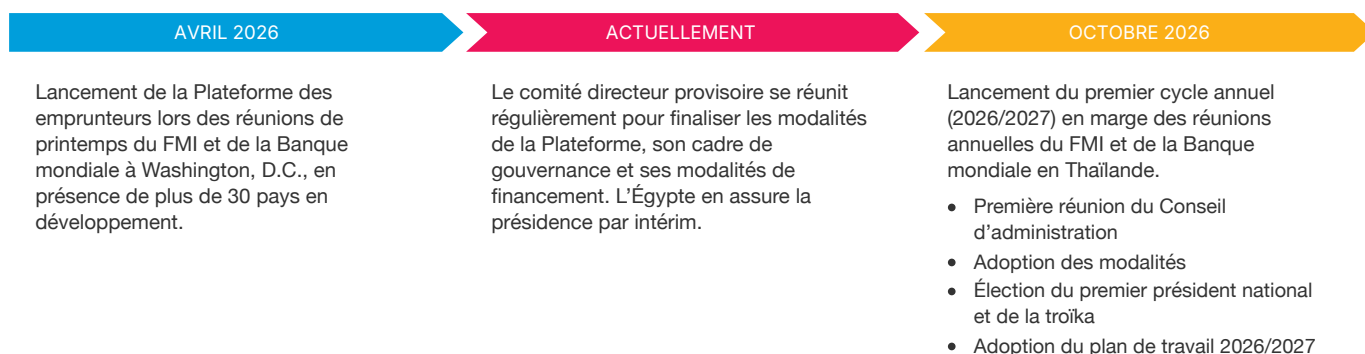
● Structure de gouvernance

La Plateforme fonctionne selon deux niveaux complémentaires. Un pays assure la présidence des deux niveaux pendant un mandat d'un an.

	Conseil d'administration	Comité de pilotage
QUOI	<p>Niveau politique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définit les priorités annuelles et pluriannuelles • Fournit des orientations politiques pour les travaux 	<p>Niveau technique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Échanges réguliers sur la dette et le financement du développement • Dirige les travaux techniques de la Plateforme
QUI	Ministres des Finances, de l'Économie ou gouverneurs de banques centrales	Hauts fonctionnaires des ministères des Finances, des banques centrales, des services de gestion de la dette et/ou des institutions nationales spécialisées
QUAND	Se réunit deux fois par an	Réunions virtuelles régulières, ainsi qu'au moins deux réunions en présentiel par an

La structure de gouvernance est définie dans le document sur les modalités de la plateforme, qui doit être adopté en octobre 2026

● Où en sommes-nous actuellement ? Phase intermédiaire (avril – octobre 2026)



● Comment adhérer

La Plateforme est ouverte à tous les pays en développement emprunteurs nets ; plus de 120 pays remplissent les conditions requises. Les pays qui souhaitent vérifier s'ils remplissent les conditions requises sont invités à contacter la CNUCED à l'adresse borrowers.platform@unctad.org

ÉTAPES À SUIVRE POUR ADHÉRER

- 1 Envoyer une lettre d'intention au Secrétariat (modèle disponible sur demande)
- 2 L'adhésion est volontaire et sans engagement
- 3 Aucune cotisation obligatoire à ce stade ; les contributions financières sont entièrement volontaires

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Pays en développement
- État membre de l'ONU
- Emprunteurs nets
- Ne pas être membre permanent ou à part entière d'une association ou d'un groupe de créanciers



BORROWERS' PLATFORM, SOUTENUE PAR LA CNUCED

borrowers.platform@unctad.org

www.unctad.org/topic/debt-and-finance/borrowers-platform

